

LA PAUVRETÉ DANS LES DÉBATS CONTEMPORAINS :

DÉFINITIONS ET ENJEUX

Koffi AMOUSSOU

Université de Tours - ICD

La pauvreté n'est pas un phénomène nouveau. Mais, au regard de la pauvreté de masse qui a accompagné la révolution industrielle au XIX^e siècle, la problématique de la pauvreté acquiert un regain d'intérêt. Le débat est encore actuel car l'humanité connaît une augmentation des pauvres malgré les efforts déployés par les différentes organisations internationales. Toutefois, peut-on effectivement et efficacement lutter contre la pauvreté sans questionner les valeurs éthiques et politiques qui sous-tendent cette lutte ? Mieux, comment pouvons-nous résoudre un problème sans l'avoir préalablement défini ? Ainsi, notre préoccupation est de mieux comprendre le concept à partir des révolutions sociales du XIX^e siècle, d'une part, et en complétant ce tableau par le débat entre des philosophes contemporains d'autre part. Notre objectif est d'élargir le débat sur la pauvreté en le sortant du seul prisme des théories économiques. Cette réflexion adoptera une approche historico-critique. Dans un premier moment, nous mettrons en lumière les bouleversements du XIX^e siècle¹ et les réponses politiques à la problématique de la pauvreté. Dans un deuxième moment, nous évoquerons le débat sur la pauvreté entre John Rawls et Amartya Sen, deux auteurs contemporains dont les travaux ont contribué à renouveler les questions autour de cette thématique.

I- La pauvreté au XIX^e siècle : Stedman et Polanyi

1- La pauvreté, une préoccupation philosophique

Gareth Stedman Jones soutient que « [l]e moment de convergence de la fin des Lumières et les idéaux de la révolution républicaine et démocratique a été un tournant décisif. Aussi bref, bien que vigoureusement réprimé après, [il] marqua le début de toute la pensée moderne sur la pauvreté »². En effet, cette période était marquée par une volonté de construire un monde sans pauvreté, « *a world without poverty* »³. La question à l'époque était de savoir dans quelle mesure les progrès scientifiques et techniques qui ont caractérisé le XVIII^e siècle pouvaient contribuer à l'abolition de la pauvreté. Par exemple, la doctrine libérale prônée par l'économiste écossais Adam Smith était considérée comme l'orientation à suivre.

1 Nous faisons référence au long XIX^e siècle qui plonge ses racines dans le XVIII^e siècle avec la Révolution française ainsi que les bouleversements sociaux qui éclatèrent ici et là en Europe.

2 JONES : 2008, 9-10.

3 JONES : 2008, 1.

Nous retrouvons un point de vue similaire chez Karl Polanyi. Pour lui, la révolution industrielle marque le point de départ des réflexions sur la pauvreté. Les grandes transformations qui ont marqué l'Europe au XVIII^e siècle ont graduellement préparé les réflexions sur la pauvreté. Au cœur de ces bouleversements se situent d'importantes mutations dans les sociétés notamment dans le domaine économique. Au XIX^e siècle, « [l]e problème de la pauvreté gravitait autour de deux sujets en étroite relation l'un avec l'autre : le paupérisme et l'économie politique⁴. » Ces deux points méritent notre attention.

Les réflexions autour du paupérisme⁵ remontent à l'époque de Speenhamland (1795). D'ailleurs les penseurs du XVIII^e siècle s'accordent sur un postulat commun : « paupérisme et progrès sont inséparables⁶ ».

Il faut remarquer que « c'est dans la première moitié du XVI^e siècle que les pauvres avaient fait leur première apparition en Angleterre⁷ ». Ils « [c]onstituaient un danger pour la société sur laquelle ils s'abattaient comme une armée ennemie [...]⁸ ». C'est dans ce contexte que « les idées sur le paupérisme ont commencé à refléter une perspective philosophique [...]⁹ ». Autrement dit, l'essor des activités économiques ainsi que la pauvreté de masse sont intrinsèquement liés. Il y a donc chez Polanyi une remise en cause du modèle économique proposé par Smith.

De même, Polanyi trouve dans l'expansion du marché *autorégulateur* la cause principale du paupérisme. Il observe que, sous son impulsion la vie économique se trouve désenchantée de son cadre social pour former une réalité indépendante. Avant ce tournant décisif dans l'histoire des sciences économiques, le système économique a toujours été géré en fonction de mobiles non économiques¹⁰.

Dans ce contexte, les pauvres et les mendiants seront perçus comme une menace pour l'ordre et la sécurité publics. Thierry Vissol parle de « la crainte du malheureux vendu¹¹ ». Mais les lois répressives régulièrement mises en application pour les discipliner et les civiliser ne vont pas toujours de pair avec des mesures sociales conséquentes, capables de résorber la paupérisation galopante. C'est dans ce contexte que surgiront les révolutions pour corriger ces injustices.

4 POLANYI : 1983, 145.

5 Le paupérisme est un phénomène nouveau qui a vu le jour au XIX^e siècle. Les progrès industriels qui ont commencé en Angleterre et se sont rapidement propagés dans toute l'Europe ont vu naître une classe toujours grandissante de pauvres. C'est la pauvreté de masse qui touche les prolétaires.

6 POLANYI : 1983, 145.

7 POLANYI : 1983, 146.

8 POLANYI : 1983, 147.

9 POLANYI : 1983, 147.

10 POLANYI : 1983, 75.

11 VISSOL : 2021, 265.

L'économie politique, quant à elle, se dresse comme la conception normative qui réfléchit sur les théories économiques telles que le capitalisme, le socialisme, le communisme et le libéralisme et leurs impacts sur la vie quotidienne. Adam Smith en a posé les bases dans son ouvrage toujours actuel *La Richesse des nations* (1776). Pour lui, « [l']économie politique doit être une science de l'homme ; elle doit s'occuper de ce qui est naturel à l'homme, non à la nature¹² ». En cela, il « veut voir la richesse des nations comme une fonction de leur vie nationale, physique et morale¹³ ». Il exclut du problème de la richesse la nature au sens physique. Ainsi, « seuls entrent en ligne de compte les facteurs humains, non les facteurs naturels¹⁴ » pour déterminer la richesse des nations.

Jérôme Lallement réfléchissant sur les crises sociales qui ont marqué le XIX^e siècle écrit justement :

Face à la question sociale, les économistes vont se voir alors chargés d'une fonction nouvelle : analyser les causes et les origines de la pauvreté, c'est-à-dire élaborer une théorie de la pauvreté qui s'appuie sur les enseignements d'une toute jeune science, l'économie politique, pour, ensuite, proposer des solutions qui découlent de leurs analyses. L'économie politique devient le discours légitime pour aborder sérieusement la pauvreté.¹⁵

En clair, l'économie politique offre, pour ainsi dire, les cadres conceptuels dans lesquels la problématique de la pauvreté sera abordée.

Les travaux de Gareth Jones Stedman et de Karl Polanyi fournissent la clé de compréhension du développement historique de la pauvreté. Les deux auteurs s'accordent sur le fait que le dix-neuvième siècle marqué par la montée du paupérisme introduit une rupture radicale dans la perception des pauvres. De plus, l'idée de pauvreté ne peut se concevoir en dehors des théories économiques. C'est dans cette perspective que nos auteurs se sont intéressés au libéralisme économique largement adopté en Europe pendant ce siècle. Toutefois, il convient de nuancer leur conception de la doctrine libérale. Pour Stedman, elle avait la possibilité de résorber la crise ouverte par la pauvreté de masse. Polanyi pense plutôt que c'est dans cette conception de la vie économique qu'il faut trouver les causes profondes de la pauvreté.

Au-delà de ce débat d'idées, quelles étaient les propositions concrètes pour répondre à la montée du paupérisme ? C'est à cette question que tente de répondre le point suivant. Nous nous limitons au contexte anglais dans le cadre cette réflexion.

2- Pauvreté et politique utilitariste

Les utilitaristes ont été des pionniers pour proposer des réponses concrètes à la question de la pauvreté de masse. En effet, la société anglaise a subi une montée vertigineuse du paupérisme

12 POLANYI : 1983, 157.

13 POLANYI : 1983, 156.

14 POLANYI : 1983, 156.

15 LALLEMENT : 2010, 125-126.

dû à l'industrialisation. La question des pauvres était devenue une préoccupation sociale. Plusieurs tentatives ont été amorcées. Le projet de Jérémie Bentham était particulièrement innovant. Ce dernier met en place un plan pour faire fonctionner un mécanisme que son frère venait de mettre en place pour faire travailler le bois et le métal. La machine, à l'origine, devait utiliser la vapeur. L'idée lui vint d'employer des prisonniers au lieu de la vapeur. C'était en 1794. Ce fut l'occasion pour lui d'élaborer le plan du Panoptique grâce auquel les prisons peuvent être dessinées de façon à être surveillées à peu de frais et efficacement ; la place des prisonniers, remarque Polanyi devait être prise par les pauvres¹⁶. Hostile à la loi de Speenhamland, il soumit des propositions personnelles qu'il élaborait dans *Pauper Management* (1797). Il était question de ses *Industry-Houses* prévues par son Plan qui visait « l'exploitation du travail des pauvres assistés sous la direction d'un conseil d'administration central établi dans la capitale et prenant pour modèle le conseil d'administration de la Banque d'Angleterre¹⁷ ».

Robert Owen, pour sa part, s'inspira des travaux de Bellers (1695) qui proposa les *Colleges of Industry* qui promeuvent l'échange de travail, c'est-à-dire, la capacité des travailleurs à s'organiser eux-mêmes pour échanger leurs produits sans l'intervention des employeurs. Mais ce projet était conçu sur une petite échelle. Avec la montée du paupérisme, Owen l'élargit sur une large échelle et lui donna le nom de *Villages of Union* (1819). De plus, il doit à Bellers son *National Equitable Labor Exchange* (1832) qui visait une autosuffisance économique des classes laborieuses. Nous pouvons faire le même constat par rapport à sa *Trades-Union*, précurseur du mouvement syndical *One Big Union* (1911).

La politique utilitariste ambitionnait de fonder une morale politique réaliste qui visait une amélioration des conditions de vie des pauvres en « maximisant les utilités » pouvant favoriser leur bien-être, en violant au besoin « telle ou telle règle de la morale établie. »¹⁸ Elle prenait corps dans des projets philanthropiques qui impactaient concrètement la vie des pauvres malgré leurs limites.

À l'époque contemporaine, les penseurs s'évertueront à proposer divers cadres théoriques qui renouvellent la problématique de la pauvreté et incitent à la justice sociale. C'est à cet exercice que des néocontractualistes tels qu'Amartya Sen et John Rawls se livreront. Leurs intuitionnismes ont connu un écho retentissant au niveau international avec des applications fructueuses. Des commentateurs ont même estimé qu'avec eux s'ouvre une nouvelle ère pour le développement¹⁹.

II- La pauvreté à l'époque contemporaine : une préoccupation complexe

1- La pauvreté : apport d'Amartya Sen

16 POLANYI : 1983, 149.

17 POLANYI : 1983, 150.

18 KYMLICKA : 2003, 58.

19 BÉNICOURT, 2006 : 433-447.

La séparation entre l'économie et l'éthique a entraîné une définition de la pauvreté comme une simple catégorie socio-économique dépréciative. Les réflexions de Sen sur l'économie tranchent avec la tendance prédominante dans les sociétés contemporaines. Pour lui, l'économie est une science morale. Elle doit prendre en compte les valeurs éthiques. Autrement, elle s'éloignerait sans cesse des valeurs humaines. Sen rejoue ici les arguments qui étaient ceux de l'auteur de *La Richesse des Nations*. L'économie, pour lui, doit contribuer à renforcer les capacités²⁰, à créer les libertés effectives, à être source de responsabilité et de solidarité.

Nous comprenons alors pourquoi il trouve l'approche monétaire de la pauvreté très réductrice. Car, soutient-il, « le revenu est un indicateur important mais très relatif du véritable bien-être²¹ ».

L'enjeu de la philosophie senienne est l'amélioration de la qualité de vie. Les réflexions sur la pauvreté ont été dominées par les sciences économiques. Ce qui a contribué à éloigner la problématique des valeurs éthiques et morales. Économiste humaniste, Sen défend l'approche par les capacités qui est une tentative méthodologique qui vise à réévaluer les questions sociétales. Ainsi, l'action politique pour être fructueuse doit insister sur les libertés et les droits. En clair, elle doit tenir compte des valeurs morales, des différences entre les individus ainsi que les réalités socioculturelles.

2- Comprendre la pauvreté : Rawls et Sen²²

La théorie de la justice de Rawls a servi de point de repère dans de nombreux débats sur la question de la justice et des inégalités sociales dans la philosophie politique et morale contemporaine. En fait, la désaffection sans cesse grandissante à l'égard de l'utilitarisme amena plusieurs philosophes politiques à suggérer d'autres cadres conceptuels. Rawls fut le premier à avoir proposé des réflexions originales qui non seulement tranchent avec la tradition utilitariste qui a dominé depuis Bentham mais s'y est totalement opposé. L'objectif de Rawls est de nous sortir de l'impasse dans laquelle nous plonge l'utilitarisme et les différentes approches intuitionnistes.

Pour sortir de cette difficulté, il ambitionne de « développer une théorie politique exhaustive capable de structurer nos différentes intuitions²³ ». Rawls organise sa théorie de la

20 La notion vient de l'*anglicisme capability* composé de deux mots : *capable* qui exprime la possibilité de faire quelque chose, l'état d'accomplir un acte, la disposition d'une personne à faire quelque chose et *ability* qui veut dire capacité, pouvoir, disposition. « Elle représente les diverses combinaisons de fonctionnements (états et actions) que la personne peut accomplir. La capacité est, par conséquent, un ensemble de vecteurs de fonctionnements, qui indique qu'un individu est libre de mener tel ou tel type de vie » (SEN, 2003 : 85).

21 SEN, 2003 : 30.

22 Cet essai ne prend pas en compte l'approche monétaire développée par Ravallion. Sur cette question, voir BISIAUX : 2011, 6-23.

23 KYMLICKA : 2003, 63.

justice autour de deux principes majeurs²⁴ :

- Le premier principe est celui de l'égalité de la liberté (*The Equal Liberty Principle*) qui stipule que « chaque personne a un droit égal au système total le plus étendu de libertés de bases égales pour tous, compatible avec un même système pour tous. »
- Le second principe pose des conditions aux inégalités économiques et sociales ; il est subdivisé en un principe d'égalité des chances (*The Equal Opportunity Principle*) qui limite la justification des inégalités à celles qui sont « attachées à des positions et fonctions ouvertes à tous », et en un principe de différence (*The Difference Principle*) qui ne justifie que celles qui sont « au plus grand bénéfice des plus désavantagés, dans la limite d'un juste principe d'épargne. »²⁵

C'est la position originale de Rawls qui répond aux propositions diverses propres à l'intuitionnisme et constitue en même temps sa « réponse au problème de la justice »²⁶. Le premier principe est largement partagé par tous les critiques de Rawls. Comme l'affirme Kymlicka, « l'idée que les libertés fondamentales des individus devraient être protégées est la partie la moins controversée de sa théorie²⁷ ». Sen souscrit aussi à ce principe :

Même si ces principes de justice, fondements de la base institutionnelle de la société, sont centrés sur les biens premiers, il tient compte ailleurs du besoin de corriger cette focalisation sur les ressources pour mieux saisir la liberté des personnes²⁸.

C'est le second principe qui fera l'objet de débats extrêmement houleux et constitue la différence essentielle entre la théorie de la justice basée sur les biens premiers et celles basées sur les capacités. Il défend ce principe par deux arguments²⁹ :

Premièrement, l'argument intuitif de l'égalité des chances : cet argument défend que tous les hommes bénéficient d'une situation initiale d'égalité et les résultats obtenus par chacun sont les conséquences de ses propres choix. Certains pensent que ces inégalités de circonstances doivent être compensées par

des programmes de discrimination positive (affirmative discrimination) en faveur des groupes économiquement et culturellement désavantagés, afin que leurs membres bénéficient d'une véritable égalité de chances d'acquérir des qualifications nécessaires à leur réussite économique³⁰.

Mais cette position se complexifie lorsque nous considérons les inégalités naturelles telles que les handicaps ou d'autres dispositions naturelles que nous n'avons pas choisies. Ce qui veut dire qu'il y a une part de hasard qui joue aussi bien dans les circonstances sociales que

24 Cf. RAWLS : 1971 et 1990.

25 RAWLS : 1997, 341 cité par ZWARTHOD, 2009 : 17.

26 KYMLICKA, 2003: 65.

27 KYMLICKA, 2003: 66.

28 SEN : 2003, 317.

29 KYMLICKA, 2003: 67-90.

30 KYMLICKA, 2003: 68.

dans les facteurs naturels. Ce principe dépend donc du *hasard* et devient de ce fait *instable*. La moralité qui en découle est par conséquent *arbitraire*.

Deuxièmement, l'argument du *contrat social* : Rawls s'intéresse au type de moralité politique que les individus choisiraient s'ils établissaient une société politique à partir d'une « position originelle ». Ils sont tous enveloppés par un « voile d'ignorance » qui est « censé représenter l'égalité entre les humains en tant que personnes morales³¹ ». Le principe de justice ici consiste à choisir ce qu'il appelle les « biens premiers » (les biens premiers sociaux et les biens premiers naturels) qui détermineraient leur position future dans la vie sociale. Grâce à ceux-ci, chaque contractant doit espérer mener une vie digne d'être vécue. Ici encore, les discriminations observées seront corrigées par la structure de base de la société dont le souci majeur doit être d'assurer à chaque individu une existence épanouie.

Rawls et Sen partagent les mêmes prémices sur la question des inégalités sociales. Les deux, affirme Danielle Zwarthoed, situent « dès le commencement la question de la définition de la pauvreté sur le plan moral³² ». L'approche rawlsienne refuse de séparer liberté et égalité et donne une égale chance d'émancipation à tous ceux qui ont la citoyenneté en partage ; les participants étant des êtres rationnels sachant ce qui leur convient. Ainsi pour Rawls, les inégalités sociales seraient des conséquences logiques des choix opérés par les citoyens qui partent pourtant d'une situation originelle de liberté et d'égalité.

Amartya Sen, pour sa part, insiste sur les différences individuelles. Il est préoccupé par la nature des analyses qui fondent les principes de la justice rawlsienne. S'ils se veulent normatifs, ils doivent adresser la question sociale, les comparaisons avec réalisme et pertinence. Et c'est justement sur ce point que les traits pertinents liés à l'élaboration et à l'évaluation des prescriptions normatives de la justice distributive ne sont pas suffisamment pris en compte. Ainsi, nous présentons les deux objections de Sen qui éclairent la différence entre la théorie rawlsienne des biens premiers et celle basée sur les capacités.³³

En premier lieu, les biens premiers ne sont pas des éléments constitutifs de la liberté elle-même, mais sont mieux définis comme des *moyens* de la liberté. La question qui se pose est d'ordre axiologique. À quoi sert ce que nous valorisons ? Selon Rawls, toutes les conditions qui favorisent l'égalité de chances et qui s'appuient sur les biens premiers sont de nature à contribuer au bonheur de l'individu. Tout porte à croire que c'est la possession des premiers qui favorise le bien-être social. Ce qui confère une valeur *instrumentale* aux biens premiers. Mais, cette conception de la justice orientée vers la liberté est limitée.

En second lieu, dans l'évaluation de la justice fondée sur la capacité, les revendications

31 KYMLICKA, 2003: 76.

32 ZWARTHOED, 2009 : 38.

33 SEN : 2000, 137-144.

des individus ne doivent pas être jugées en fonction des ressources ou des biens premiers qu'ils détiennent, mais de la liberté dont ils jouissent réellement de choisir la vie qu'ils ont des raisons de valoriser.

D'où la nécessité de distinguer la capabilité des biens premiers ou les ressources d'une part et la capabilité des accomplissements (dont les combinaisons de fonctionnements réellement vécus et les autres résultats atteints). Sen illustre ses propos en montrant qu'un handicapé peut avoir plus de biens premiers qu'un autre mais moins de capacités. D'un autre côté, deux personnes disposant d'un même panier de biens premiers peuvent ne pas avoir les mêmes opportunités de les convertir en réalisations concrètes. Plus encore, deux personnes détenant la même capabilité peuvent choisir de réaliser des fonctionnements différents en fonction de ce qu'elles valorisent.

À ces objections, Rawls « [répond] qu'un indice des biens premiers n'a pas vocation à être une approximation de la valeur suprême et ultime que pourrait poser une doctrine globale particulière, avec sa conception de l'éthique³⁴ ». Pour lui, les capacités constitueraient un aspect particulier de sa théorie de la justice. Et les différences qu'elles engendraient seront prises en compte dans les dispositifs institutionnels, par exemple le « législatif » et le « judiciaire ». Ce faisant, il traite les capacités comme des « situations de départ » qui serviraient à réaliser d'autres fonctionnements.

Et il opine que les discriminations qui émaneraient de ces inégalités sociales seraient prises en charge par la structure de base de la société. Rawls pense ici aux institutions chargées d'œuvrer pour l'égalité des citoyens. Pour Sen, les capacités sont les libertés substantielles. C'est dans ce sens que Sen conclut que « [la] capabilité représente la liberté, alors que les biens premiers ne nous informent que sur les moyens de la liberté, et avec une relation entre moyens et liberté réelle d'accomplir qui varie d'une personne à l'autre³⁵ ».

Elles ne se situent donc pas en amont dans la prise en compte des libertés comme chez Rawls. « La thèse fondamentale, c'est que, pour évaluer le bien-être, les objets de valeur sont les fonctionnements et les capacités³⁶ ».

L'enjeu de ce travail est de susciter une réflexion critique autour de la notion de pauvreté en prenant appui sur l'histoire. En effet, avec l'industrialisation, apparaît la pauvreté de masse. Une telle situation a donné lieu à des propositions théoriques et des actions politiques. De nos jours, la définition de la pauvreté prend une allure théorico-politique. Elle relève ainsi d'une tâche philosophique et théorique mais aussi un engagement en vue de mieux orienter l'action politique.

34 RAWLS : 1988, 259.

35 SEN : 2000, 144.

36 SEN : 2000, 85.

Bibliographie

Ouvrages ou chapitres d'ouvrages

BENTHAM Jeremy (1797), *Pauper Management*, London.

JONES Gareth Stedman (2008), *An End to Poverty?: A Historical Debate*, New York, Columbia University Press.

KYMLICKA Will (2003), *Les théories de la justice : Une introduction: Libéraux, utilitaristes, libertariens, marxistes, communistes, féministes...*, Marc Saint-Exupéry (trad.), 1ère édition, Paris, La Découverte.

LOCKE John (2003), *Two Treatises of Government*, Peter Laslett (éd.), 14e édition, Cambridge, Cambridge University Press.

POLANYI Karl (1983), *La Grande transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Catherine Malamoud et Maurice Angeno (trad.), Paris, Gallimard.

RAWLS John (2009), *Théorie de la justice*, Catherine Audard (trad.), 3e édition, Paris, Points.

— (2016), *Libéralisme politique*, 3ème édition, Paris, PUF.

SEN Amartya (2000), *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil.

— (2003), *L'économie est une science morale*, 2e édition, Paris, La Découverte.

— (2012), *L'idée de justice*, Chemla Paul (trad.), 2e édition, Paris, Flammarion.

SMITH Adam (1976), *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, William Strahan et Thomas Cadell (éd.), Chicago, Chicago University Press.

VISSOL Thierry (2021), « Pauvreté et lois sociales sous la Révolution française 1789-1794 : Analyse d'un échec », dans Jean-Michel Servet (éd.), *Idées économiques sous la Révolution (1789-1794)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « Analyse, épistémologie, histoire économiques », p. 257-307.

ZWARTHOED Daniëlle (2009), *Comprendre la pauvreté. John Rawls - Amartya Sen*, Paris, PUF, 2009.

Articles

BÉNICOURT Emmanuelle (2006), « Amartya Sen : une nouvelle ère pour le développement ? réponse à Alexandre Bertin », *Revue Tiers Monde*, vol. 186, n° 2, Armand Colin, p. 433-447 (en ligne : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2006-2-page-433.htm> ; consulté le 25 août 2022).

BISIAUX Raphaëlle (2011), « Comment définir la pauvreté : Ravallion, Sen ou Rawls ? », *L'Économie politique*, vol. 49, n° 1, Alternatives économiques, p. 6-23 (en ligne : <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2011-1-page-6.htm> ; consulté le 14 novembre 2022).

LALLEMENT Jérôme (2010), « Pauvreté et économie au XIXème siècle », *Cahiers d'économie politique / Papers in Political Economy*, n° 59, Harmattan, p. 119-140 (en ligne : <http://www.jstor.org/stable/43107772> ; consulté le 2 septembre 2022).

RAWLS John (1988), « The Priority of Right and Ideas of the Good », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 17, n° 4, Wiley, p. 251-276 (en ligne : <https://www.jstor.org/stable/2265400> ; consulté le 14 novembre 2022).